

Commission Régionale de Développement
RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2006

LES REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE

Durant l'année 2006, la Commission a tenu 35 réunions :

- 14 séances plénières
- 15 réunions en groupe de travail RRU
- 2 réunions en groupe de travail pour le Schéma Directeur Botanique
- 3 réunions de travail préparatoire avec le Président, le Vice-Président et les experts de la Commission pour la mise au point d'un programme de travail.

(le détail des dates de ces réunions figure ci-dessous)

INSTALLATION DE LA NOUVELLE COMMISSION REGIONALE

Lors de la séance plénière du 12 janvier, la conseillère du Cabinet du Ministre-Président, Madame Ariane Herman, a procédé à l'installation de la nouvelle Commission régionale.

Il faut préciser que l'installation tardive de la CRD qui aurait dû voir ses membres renouvelés au 1^{er} janvier 2005, s'explique par le retard mis par l'Union de la Ville et des Communes à remettre sa liste double de candidats membres en qualité de représentants des communes.

Durant cette séance, Madame Ariane Herman a rappelé les principes de fonctionnement de la Commission.

TRAVAUX DE LA COMMISSION REGIONALE

Une grande partie des travaux de la CRD durant l'année 2006 a porté sur l'analyse du projet de RRU pour lequel elle a remis un avis le 9 février. Le détail des séances (groupes de travail et séances plénières) qui lui ont été consacrées est repris ci-dessous sous le titre "Projet de RRU" .

La Commission a été saisie le 3 janvier d'une demande d'avis sur le projet de cahier des charges du rapport sur les incidences environnementales (RIE) du plan particulier d'affectation du sol n°70-20a pour le quartier Willebroeck, pour lequel la Commission n'a pas remis d'avis (voir motivation ci-dessous).

D'autre part, la Commission a remis le 29 juin, un avis sur le Plan communal de développement de la Commune de Watermael-Boitsfort. (voir le détail sous le titre : "PCD de Watermael-Boitsfort" ci-dessous).

Au mois d'octobre, la CRD a également remis un avis sur le Schéma directeur Botanique pour lequel elle a auditionné l'auteur de projet et la représentante du Ministre-Président. Elle a ensuite rendu un avis circonstancié, approuvant, dans son ensemble, le schéma-directeur. Certains membres ont toutefois fait des observations concernant leur opposition à la construction d'un immeuble-tour, ou le souhait de voir l'esplanade réaménagée.

La Commission a également rendu un avis (le 21 décembre) sur le plan d'expropriation 6972 rue Bruyn – Ville de Bruxelles.

Dans le courant du mois de septembre et de décembre, la Commission a procédé à diverses auditions voulant mettre en place un programme d'études et de travail ambitieux : elle a commencé avec un exposé de Monsieur Coryn sur Livre Blanc de la ville au 21 siècle (commandité par la Région flamande), ensuite, un exposé de Monsieur De Rynck relatif aux procédures de Hearings des villes flamandes (audition par des experts et leurs pairs de 13 villes flamandes) et enfin, un exposé de Monsieur Jean-Louis Genard sur les politiques publiques, les instruments d'évaluation et l'évolution des idées en matières urbanistiques.

La Commission souhaitait ainsi entamer un travail de fond permettant à ses membres d'avoir accès à une information et une réflexion susceptible d'alimenter le travail futur.

Enfin, quatre réunions se sont tenues avec le Président, le Vice-Président et les experts , afin d'élaborer un programme de travail pour la Commission, indépendamment des dossiers qui lui sont soumis par le Gouvernement.

Les experts ont pu prendre connaissance du Mémoire adressé au Gouvernement par la précédente Commission, ainsi que des propositions de modifications réglementaires et législatives faites par l'ancienne Commission.

Projet de RRU Avis du 9 février

La Commission a été officiellement saisie pour la remise d'un avis sur le projet de RRU le 12 janvier 2006, le jour même de l'installation de la nouvelle Commission. La conseillère du Cabinet du Ministre-Président , Madame Ariane Herman, a tout d'abord rappelé l'historique du projet de RRU, pour expliquer ensuite, dans les grandes lignes, le nouveau projet et les principaux changements.

Pour mener à bien sa mission, la Commission s'est réunie en groupes de travail afin d'accélérer le traitement du dossier, vu l'importance des réclamations introduites et le nombre de titres du règlement régional d'urbanisme.

L'administration a fait une présentation des différents titres du projet de RRU aux participants de chacun des groupes, ainsi que des réclamations introduites lors de l'enquête publique.

Un rapporteur a ensuite fait état de l'analyse du groupe de travail lors des séances plénières.

Le groupe 1 qui a travaillé sur

le titre I : "*Caractéristiques des constructions*" s'est réuni les 18 et 19 janvier et les 1^{er} et 3 février.

Le groupe 2 qui a travaillé sur

le titre II : "*Normes d'habitabilité des logements*" et du

le titre IV "*Accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite*" s'est réuni les 23, 24 et 30 janvier.

Le groupe 3 qui a travaillé sur
le titre III : "*Chantiers*;
le titre V : "*Isolation thermique des bâtiments*"
le titre VII concernant "*la voirie, ses accès et ses abords*" s'est réuni les 17, 20 et 30 janvier.

Le groupe 4 qui a travaillé sur
le titre VI : "*Publicités et enseignes*" s'est réuni les 17 et 24 janvier
Le groupe 5 qui a travaillé sur
le titre VIII relatif aux "*normes de stationnement*" s'est réuni les 26 et 27 janvier et le 2 février.

Comme pour les procédures relatives aux autres plans, la mission de la CRD s'avère extrêmement difficile à réaliser dans des délais aussi brefs (30 jours). Elle est toutefois parvenue à rendre un avis complet au Gouvernement sur l'ensemble des titres et portant sur l'ensemble des réclamations des particuliers, des groupes et associations, des entreprises etc., des Communes et des 4 Instances consultatives, tout cela dans le délai imparti.

PCD Watermael-Boitsfort Avis du 29 juin

La Commission régionale de développement s'est réunie à plusieurs reprises en séance plénière pour examiner le plan communal de développement de Watermael-Boitsfort.
L'administration a tout d'abord fait une présentation à la CRD, lors de la séance du 13 juin.
Le 15 juin, la CRD a analysé les réclamations qui lui ont également été présentées par l'administration et a préparé les questions à poser à la Commune. Elle a ensuite auditionné les auteurs de projet et responsables communaux et poursuivi l'examen du dossier en commission. Une proposition d'avis a été faite lors de la plénière du 22 juin, mais le quorum n'ayant pas été atteint pour le vote, elle s'est réunie à nouveau le 29 juin. L'avis a été voté et approuvé par la majorité des membres présents à l'exception d'un membre qui souhaitait s'abstenir.
L'avis a été transmis à la Commune dans les délais impartis.

Hormis le fait que la Commission ait regretté la remise si tardive du projet de PCD (6 ans après le dossier de base) et de plus, en fin de législature, la Commission a réitéré, d'une manière générale, ses demandes faites lors de son avis sur le dossier de base : développer davantage le volet "mise en œuvre" en distinguant des priorités effectives et en élaborant des programmes d'action accompagnés de mesures opérationnelles (budgets, moyens humains, etc...) , rencontrer les objectifs de la politique de développement régional.
La Commission a fait des remarques par thématique (dont des rappels de ses demandes et de celles du gouvernement lors du dossier de base).

En outre, la Commission a demandé que soient ajoutées ou complétées de nombreuses cartes pour les différentes thématiques.

Schéma directeur Botanique Avis du 26 octobre

(réunions en séance plénière les 12 et 26 octobre, en 2 groupes de travail le 19 octobre)

La Commission a tout d'abord auditionné la représentante du Ministre-Président qui a fait une introduction sur le schéma directeur et précisé qu'il s'agissait du tout premier schéma directeur qui soit présenté et qui sera mené à bien. Elle a souligné le fait qu'un consensus général a été trouvé avec la Région Bruxelloise (les différents Cabinets concernés) et la Ville de Bruxelles, sur

la philosophie du projet de schéma directeur, sur la méthodologie de travail (sa réflexion d'intégrer la Cité dans la ville, la mise en avant d'une procédure de concertation des différents acteurs publics ou privé, que ce soient les habitants, la Commune ou le propriétaire des lieux).

Après avoir auditionné l'auteur de projet (le 12 octobre), la Commission a décidé de constituer deux groupes de travail, l'un sur le diagnostic et les options du projet, l'autre sur la partie opérationnelle. Ces groupes de travail se sont réunis le 19 octobre à 12h00 pour le premier, suivi du second groupe à 14h30.

La Commission a auditionné l'auteur de projet une seconde fois (le 26 octobre) afin d'éclairer les membres qui se questionnaient encore sur certains points, avant de procéder à la relecture de la proposition d'avis ainsi qu'au vote de celui-ci.

La Commission a remis un avis circonstancié, approuvant, dans son ensemble, le schéma directeur. Certains membres ont toutefois fait des observations concernant leur opposition à la construction d'un immeuble-tour, ou le souhait de voir l'esplanade réaménagée; leurs craintes pour la fluidité du trafic lors du réaménagement du boulevard Pachéco/St Lazare.

Plan d'expropriation 6972 rue Bruyn –Ville de Bruxelles Avis du 21 décembre

Rappel du contexte réglementaire :

L'art 73 du CoBAT précise que lorsque l'expropriation est poursuivie en vue de la réalisation du plan régional d'affectation du sol, le plan d'expropriation est soumis, après avis de la commission de concertation et avant la décision du Gouvernement, à l'avis de la Commission régionale.

Dans le cas d'expropriation pour d'autres plans réglementaires comme les PPAS, il existe d'autres systèmes d'avis et de contrôle.

L'article 69 du CoBAT précise que toutes les acquisitions d'immeubles nécessaires à la réalisation des dispositions ayant force obligatoire et valeur réglementaire, peuvent être réalisées par la voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

La Commission a entendu le représentant de la Ville de Bruxelles qui a expliqué que l'expropriation concernait une parcelle, propriété de la Défense nationale qui souhaitait vendre son terrain. Il a précisé que la Ville, ayant émis dans son PCD son intention de faire du logement avec une mixité sociale (logement moyen et social), souhaitait être propriétaire de ce fonds pour pouvoir mener à bien son projet de logement.

La Commission a rendu un avis favorable dans l'ensemble, 3 membres se sont néanmoins abstenus. La Commission a toutefois accompagné son avis d'un souhait que la Ville développe un plan d'ensemble qui garantisse la qualité de l'aménagement des lieux, l'équilibre social des logements et le respect d'un programme de réalisation.

Projet de cahier des charges du rapport sur les d'incidences environnementales (RIE) du plan particulier d'affectation du sol n°70-20a pour le quartier Willebroeck

Il s'agissait d'un avis qui devait porter sur l'ampleur et la précision des informations que le rapport doit contenir, ce qui limite fortement sa portée.

La Commission a décidé de ne pas remettre avis pour les raisons suivantes :

Etant saisie simultanément d'une remise d'avis sur le projet de RRU, elle se devait de donner priorité au projet régional pour lequel les délais impartis sont déjà fort courts (1 mois).

La Commission a donc estimé que les conditions n'étaient pas remplies pour qu'elle puisse effectuer un travail sérieux et que par conséquent, il ne lui était pas possible de remettre également un avis sur le projet de cahier des charges du RIE du PPAS 70-20a.

Elle a considéré de plus que l'IBGE et l'AATL devant également se prononcer sur ce cahier des charges, cela garantissait un examen approfondi. A défaut d'avis dans les trente jours, l'avis est réputé favorable.

SEANCES PLENIERES (14 Séances)

12 janvier

Installation de la nouvelle CRD

Rappel de la composition de la CRD, de son fonctionnement ainsi que de ses missions

Souhaits du Président

Saisine de la CRD pour la remise d'un avis sur le RRU. (remise d'un avis dans les 30 jours).

Présentation par le secrétaire des différents titres du RRU – et des grandes lignes sur lesquelles ont porté les réclamations issues de l'enquête publique.

Premières discussions sur l'approche du travail pour l'élaboration de l'avis.

26 janvier

Présentation des premiers titres du RRU par les groupes de travail: Tit III, IV,

2 février

Approbation des titres suivants du RRU :

Titres II et III, approuvés à l'unanimité.

Titre VI : avis partagé

8 février

Approbation des titres IV et VII du RRU , votés à l'unanimité.

9 février

Approbation des titres suivants du RRU :

Introduction, approuvé à l'unanimité

Généralités , approuvé à l'unanimité

Titre V, approuvé à l'unanimité

Titre I : avis partagé

13 juin

Projet de PCD de Watermael-Boitsfort

Rappel de la procédure.

Présentation par l'administration de son analyse par thématique du projet de PCD de Watermael-Boitsfort, en vue de la préparation des questions à poser lors de l'audition de la Commune.

15 juin

Projet de PCD de Watermael-Boitsfort

Examen des réclamations issues de l'enquête publique

Audition de la Commune de Watermael-Boitsfort

22 juin

Proposition d'un avis sur le projet de PCD de Watermael-Boitsfort
quorum non atteint pour procéder au vote (reporté au 29 juin)

29 juin

Projet de PCD de Watermael-Boitsfort :
Avis approuvé par la majorité des membres présents moins une abstention.

28 septembre

Proposition et vote du Budget pour 2007
Réflexions et débats basés sur les thèmes en relation avec le Livre Blanc dont l'exposé par Eric Corijn ce même jour, se faisait également dans le cadre des Midis de la Planification.

12 octobre

Introduction par Madame Ariane Herman, du Cabinet du Ministre-Président Charles Picqué, à la présentation du premier schéma directeur : celui de la zone-levier Botanique.
Monsieur Moritz de l'Association momentanée Ateliers Lion/MSA, auteur de projet, présente le projet de schéma directeur.

26 octobre

Nouvelle audition de l'auteur de projet du schéma directeur Botanique, pour complément d'information suite aux questions posées par les membres.
Lecture de la proposition d'avis et vote de celui-ci.

7 décembre

Audition, dans le cadre des Midis de la planification de Monsieur Filip De Rynck ((Hogeschool Gent – membre de la task force du Livre Blanc), sur les "Visitatierapporten Stedenfonds" (2005).
Audition de Monsieur Jean-Louis Genard sur les politiques publiques, les instruments d'évaluation et l'évolution des idées en matières urbanistiques.

21 décembre

Audition du représentant de la Ville de Bruxelles sur le plan d'expropriation 6972 rue Bruyn.
Proposition et vote d'un avis sur le plan d'expropriation 6972 .

SEANCES DE TRAVAIL**RRU :**

15 réunions en groupes de travail
et 3 réunions en séance plénière

en janvier : les 17 (les groupes 3 et 4) ,18,19, 20, 23, 24 (les groupes 2 et 4), 26 (le groupe 5 + séance plénière), 27, 30 (les groupes 2 et 3)

en février : les 1^{er}, 2 (le groupe 5 + séance plénière) , 3 , 8 (séance plénière)

SCHEMA DIRECTEUR BOTANIQUE

2 réunions en groupe de travail le 19 octobre

GROUPE DE TRAVAIL PREPARATOIRE AVEC LES EXPERTS DE LA CRD

3 réunions : les 4 et 24 mai et le 15 décembre

Séances durant lesquelles le Président, le Vice-Président ainsi que les experts de la Commission ont entamé des réflexions sur une méthodologie pour mener à bien un travail de prospective territoriale.

Il avait été décidé de lancer des auditions de conférenciers, en association avec les Midis de la Planification, sur des thèmes choisis, et de poursuivre ensuite ces exposés par un débat en séance plénière avec les membres .

L'objectif de ces auditions était de pouvoir établir des grandes lignes directrices d'intérêt général sur le développement et l'aménagement du territoire afin de développer un réflexion propre à la CRD et d'avoir une opinion commune fondée sur le développement de Bruxelles pour la remise d'avis futurs.

Ces auditions, contrairement aux espérances, n'ayant suscité que peu d'intérêt de la part des membres, une autre proposition a été faite, de lancer un travail de prospective territoriale pour Bruxelles, à l'horizon 2020.

ANNEXES AU RAPPORT 2006

- | | |
|--|-------------|
| 1. Avis sur le Projet de Plan communal de Développement (PCD) de la Commune de Watermael-Boitsfort : | 29 juin |
| 2. Avis sur le Schéma-directeur Botanique : | 26 octobre |
| 3. Avis sur le Plan d'expropriation 6972 rue Bruyn –Ville de Bruxelles | 21 décembre |
| 4. Tableaux de présence des membres | |

N.B.

Etant fort volumineux, l'avis de la CRD sur le projet de RRU n'a pas été annexé à ce rapport.